

> Faire le tour de l'église Saint Martin, par la droite.

> Longer le mur du cimetière en direction de la D128. Suivre la départementale par la gauche pour traverser au passage protégé (prudence), rejoindre le parking.



Eglise Saint Martin



Détail du portail de l'église Saint Martin

Jachère fleurie



Chambres d'hôtes :

M. et Mme Favard : 05.57.84.76.10

Restaurant : « La Charrette » : 05.57.84.12.12

Quelques conseils :

* L'utilisation de **ce circuit** réservé aux promeneurs pédestres, relève de la **responsabilité exclusive des personnes qui l'empruntent**.

* Ne sortez pas des chemins balisés, vous pourriez pénétrer dans une propriété privée sans autorisation.

* Abstenez-vous de pénétrer dans les vignes et les cultures pour éviter des dégâts éventuels.

* Veillez à ne pas perturber les chasses locales.

Jugazan

- Commune de 300 habitants
- Superficie totale de 529 ha



Membre de la Communauté des Communes du Brannais

Tél : 05.57.84.72.60

Mail : contact@cdc-brannais.fr



Point de vue sur l'église



Point de vue sur la mairie

Réalisé en 2008 avec le concours de :

- **Mairie de Jugazan** (33420)
Tél : 05.57.84.14.78 / Fax : 05.57.84.01.51



Syndicat d'Initiative

des Pays de Branne Entre-deux-Mers

29, rue Emmanuel Roy (face à l'église de Branne)

Tél/Fax : 05.57.74.90.24

E-mail : si.brannais@orange.fr

Site Internet : <http://si.brannais.over-blog.com>

- Office de Tourisme de Rauzan : 05.57.84.05.09
- L'association de randonnées pédestres
« **Les Mille-Pattes** » : 05.57.84.19.21

Balades et Randonnées

Jugazan



Dolmen de Curton

Sépulture mégalithique

Circuit du Dolmen

Balises à tête verte

et flèche jaune

Boucle de 7,2 Km

(2 h de balade environ)

La boucle locale de Jugazan permet de se promener dans un paysage viticole vallonné.

Les beaux points de vue ainsi que les éléments patrimoniaux arrêtent le randonneur tout au long du parcours.

Les viticulteurs, les artisans et les commerçants seront heureux de vous accueillir.

> Le départ de la boucle se fait derrière la mairie au panneau du plan de Jugazan.

Longer le terrain de tennis par la pelouse. A la balise avec une flèche jaune, continuer vers la fin de la clôture en béton, tourner à droite pour rejoindre la route goudronnée .



> Traverser le hameau *Le Bernat* : à voir deux pigeonniers.

> Plus bas, dans le virage à gauche «Les Pierres de Frontenac», panorama sur la vallée de *Labric (Labrie)*. Dans le virage, prendre à droite et descendre vers la vallée de *Labric*.

> Arrivé sur la route goudronnée, prendre à droite, à environ 800 m et en montant la côte, vous apercevrez le lavoir de *Labric (Labrie)* à gauche.

> Arrivé au hameau *Labric (Labrie)*, en haut de la côte, tourner à droite.

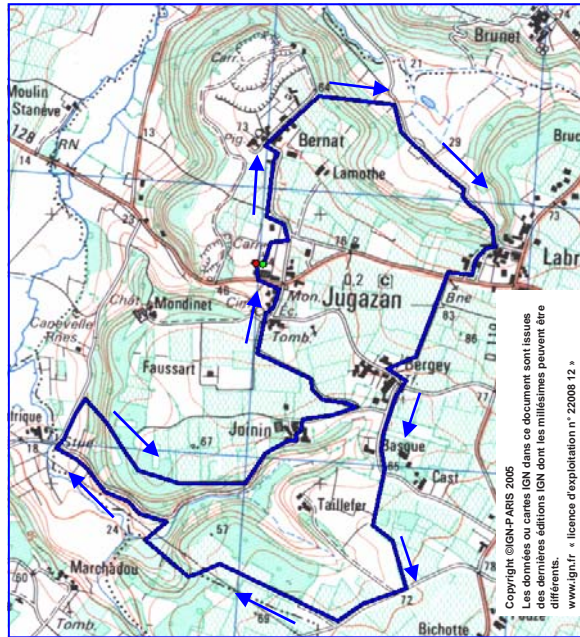


> Arrivé à la D128, tourner à droite, puis 1ère allée à gauche croix de mission (balise).

> A l'entrée du village de *Bergey* passer entre la haie et le hangar agricole, au bout du hangar tourner à gauche pour rattraper la route goudronnée.

> A la route tourner à gauche puis à droite vers *La Basque*

> Laisser *Joinin* à droite, continuer tout droit.



> A la borne d'incendie prendre la route à droite. Au bout de la route goudronnée prendre le chemin de terre, suivre entre les clôtures et les haies, puis les vignes et les haies.

> A la route goudronnée tourner à droite. Laisser la route de *Taillefer*, prendre à droite la 2ème route blanche, le panneau Dolmen vous guide vers une cabane, continuer tout droit entre la haie et la vigne.



> Au bout, sous les chênes, *Dolmen de Curton*

> Reprendre le chemin à gauche du *Dolmen*, traverser un pré, puis un bois.



> A la route goudronnée, tourner à gauche.

> Arrivé à *La Pontrique*, tourner à droite. En face vous voyez Saint Antoine de Padoue dans sa niche, logée dans le mur de clôture.

> A 200 m tourner à droite dans le bois (balise), monter et suivre les flèches. Au sommet de la côte, vous trouverez une palombière (respecter les lieux, éviter la saison de la chasse du 15 octobre au 15 novembre).

> A la sortie du bois, suivre le chemin sur 100 m, tourner à droite en longeant la vigne et entrer dans le bois vers une autre palombière, suivre les flèches jaunes. Vous arrivez sur le chemin. Prendre à gauche et longer le bois, puis prendre à droite le chemin abrupt pour rejoindre la petite route en contrebas.

> Tourner à gauche, en montant vers le village : à gauche, un lavoir et une fontaine. Traverser le village, puis prendre la route à droite (balise).

> Prendre le chemin à gauche, à la croix de mission (balise), suivre le chemin de terre dans les vignes jusqu'à l'église Saint Martin. A la balise au bout des rangs de vignes, tourner à gauche. A la balise suivante tourner à droite vers l'église.



Croix de mission